



## INTRODUCTION<sup>1</sup>

JEAN-FRANÇOIS DE PIETRO

« qui vit à l'étranger marche dans une espace vide au-dessus de la terre sans le filet de protection que tend à tout être humain le pays qui est son propre pays, où il a sa famille, ses collègues, ses amis, et où il se fait comprendre sans peine dans la langue qu'il connaît depuis l'enfance. »

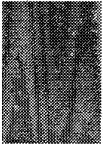
M. Kundera, *L'insoutenable légèreté de l'être*

Au mois de décembre 2001, à l'occasion de leur Rencontre annuelle, les organismes de gestion linguistique de la Communauté française de Belgique, de France, du Québec et de la Suisse romande ont, comme lors de leurs précédentes réunions, organisé un Séminaire d'échange et de réflexion sur une question dont les enjeux linguistiques et sociaux leur paraissaient importants. Après avoir traité successivement de la place du français dans le contexte actuel de mondialisation (« Langue nationale et mondialisation: enjeux et défis pour le français » (Québec, 1994), « La rédaction technique » (Bruxelles, 1997), « La gestion du plurilinguisme et les langues nationales dans un contexte de mondialisation » (Québec, 1998) et « Le français dans une société de la connaissance » (Lyon, 2000)), ce fut cette fois la question de *l'intégration linguistique des migrants dans les pays et régions francophones* qui a été choisie.

La pertinence d'une telle interrogation est évidente : entre les difficultés indéniables que soulève – pour les uns et les autres – l'intégration de nouveaux arrivants dans un groupe constitué<sup>2</sup>, et les discours alarmistes qu'on entend de plus en plus souvent à propos des menaces que ces migrations feraient peser sur nos sociétés... et nos langues, il paraît en effet urgent de mieux connaître la réalité, de s'intéresser à la manière

<sup>1</sup> Cette introduction doit beaucoup à différentes personnes qui ont contribué à l'organisation du Séminaire ou à l'édition des Actes : Anne-Sylvie Henchoz et Virginie Conti en particulier. Le texte s'appuie en outre sur un compte rendu du Séminaire qui a été rédigé par Ismaël Ghodbane et Raffaella Rosciano. Je les en remercie.

<sup>2</sup> Nous parlons ici d'intégration en faisant référence à un procès d'insertion qui prend en compte certes la participation des nouveaux arrivants à la vie de la société d'accueil, mais aussi le maintien – sous des modalités diverses – de « liens », langagiers et autres, avec la région d'origine. Nous distinguons ce faisant l'« intégration » de la pure « assimilation » d'un côté, de la marginalisation individuelle et de la ségrégation collective (communautarisme, « ghettoïsation ») de l'autre. Voir à ce propos Lüdi & Py [Dir] 1995.



## Introduction

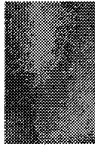
re dont différentes régions appréhendent des situations qui sont en partie les mêmes et en partie spécifiques, de construire ensemble des voies pour surmonter les obstacles et imaginer de nouvelles solutions. Par la présentation d'études de bilan, par la discussion des options propres à chaque politique linguistique, par la mise en débat d'idées et de pistes nouvelles, ce séminaire nous a donné ainsi des éléments de réflexion et de comparaison qui doivent permettre à chaque organisme, dans son contexte propre, de poser les bases – avant tout à propos des questions linguistiques pour ce qui nous concerne – d'une action politique mieux fondée scientifiquement, d'une politique d'intégration juste et efficiente, où chacune et chacun, migrant-e ou autochtone, puisse trouver son compte.

Après une allocution d'ouverture présentée par Monsieur Thierry Béguin, Conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel, en charge de l'instruction publique et des affaires culturelles, le Séminaire s'est ainsi articulé autour de la présentation de recherches diverses, conduites par des chercheurs des différents pays et régions représentés. Une table ronde finale, réunissant cette fois des « chercheurs » et des « décideurs » des différents pays, a ensuite permis de faire ressortir les principales idées du séminaire et de poser les bases de « Recommandations » que les organismes linguistiques organisateurs se sont ensuite attelés à préciser et mettre en forme. Ainsi, ces *Recommandations*, qui figurent dans l'ouvrage telles qu'elles ont alors été rédigées et transmises aux autorités respectives des différents pays et régions impliqués, constituent en quelque sorte le résultat – provisoire et sans cesse à reprendre bien sûr – du séminaire. Notre souhait, par conséquent, est que ces recommandations puissent influencer un peu sur les politiques d'intégration des différents pays, tant nous sommes convaincus que les enjeux linguistiques et sociaux qu'elles circonscrivent et les pistes qu'elles dessinent sont importants.

### **Un enjeu actuel, linguistique et social**

La problématique choisie représente donc un enjeu d'actualité pour l'ensemble des pays concernés. Du point de vue linguistique, qui nous concerne au premier chef, une intégration humainement et socialement réussie passe en effet d'abord par la maîtrise de la langue locale (ou des langues locales); aussi est-il important de faire le point sur les structures, institutionnelles ou non, qui sont mises en place dans les pays francophones du Nord pour assurer l'apprentissage du français dans les différents contextes de la migration.

Parallèlement à cette nécessaire acclimatation linguistique, les migrants ont cependant besoin, pour l'image qu'ils se font d'eux-mêmes, pour garantir leur identi-



té sociale et culturelle, de construire un répertoire langagier qui s'appuie sur l'ensemble de leur expérience de vie : l'apprentissage de la langue d'accueil, en effet, ne saurait avoir lieu dans de bonnes conditions si les langues d'origine sont niées ou dévalorisées, si l'apprenant doit en quelque sorte oublier ce qu'il sait, faire table rase... et reconstruire sur ce terrain dévasté. Un effort s'impose donc pour accorder plus d'attention aux compétences linguistiques initiales des populations migrantes, pour imaginer des modalités de reconnaissance de ces compétences et, lorsque c'est possible, les valoriser, sur le marché du travail par exemple<sup>3</sup>. Dans le contexte scolaire, diverses approches doivent ainsi être développées pour faire une place à ces langues d'origine et valoriser la diversité des langues. Certaines sont présentées dans cet ouvrage, d'autres sont en train de se développer dans différents contextes<sup>4</sup> : toutes devront être suivies pour en mesurer objectivement, sereinement, les effets, positifs ou négatifs...

Enfin, la langue « d'accueil » est également concernée par les mouvements de population liés aux migrations. Aux yeux de certains, la migration enrichit la langue d'accueil, par l'apport de mots nouveaux, d'expressions originales... Pour d'autres, c'est une menace, en particulier pour ce qui concerne la « qualité » de la langue<sup>5</sup>, mais aussi, quantitativement, parce que l'apprentissage – ou le défaut d'apprentissage – de la langue locale par les populations migrantes peut avoir d'importantes incidences démoulinguistiques sur les langues en présence dans un contexte donné (villes bilingues telles Montréal ou Biel/Bienne, zones de frontières linguistiques...).

### **De nombreuses questions relatives aux aspects linguistiques de l'intégration**

Concrètement, les questions sous-jacentes à notre approche de la migration, centrée sur ses aspects linguistiques, sont multiples et diverses.

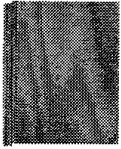
Elles concernent d'abord la réalité actuelle de la migration et la situation des migrants. Quelles sont concrètement pour les migrants, dans les quatre pays concer-

---

<sup>3</sup> On peut imaginer que l'industrie, par exemple, trouve son intérêt à employer des ressortissants de diverses langues pour promouvoir ses produits dans des pays de plus en plus nombreux. On sait en effet que, si l'anglais « mondialisé » permet certes de se comprendre lorsqu'il est question de petites choses triviales et sans enjeu, il ne saurait suffire lorsqu'il s'agit de convaincre des acheteurs potentiels...

<sup>4</sup> Nous pensons en particulier ici aux démarches connues sous la dénomination d'« éveil aux langues » et qui visent à faire travailler l'ensemble des élèves, autochtones et migrants, avec diverses langues, dans le but de développer leurs connaissances (à propos des langues, de leur histoire, du plurilinguisme...), leurs aptitudes (d'analyse, d'écoute et de discrimination auditive, de comparaison...), mais aussi leur attitude globale face à la diversité et à l'altérité. Ces démarches sont aujourd'hui développées dans de nombreux pays, dont ceux qui étaient représentés dans le séminaire ! Voir à ce propos : de Gourmoëns *et al.* 1999, Candelier [Dir.] 2003, Blondin & Mattar [Eds] 2003, Perregaux *et al.* [Dir.] 2003 ainsi que les sites <http://www.elodil.com> (Québec) et <http://jaling.ecml.at> (Europe).

<sup>5</sup> Voir par exemple de Pietro & Matthey 1993.



## Introduction

nés, les possibilités et les difficultés linguistiques d'intégration ? Comment ces difficultés se présentent-elles pour les différentes populations migrantes ? Quelles sont les difficultés des femmes, par exemple, souvent marginalisées, moins directement insérées dans le tissu social, mais dont l'influence, quoique trop peu mise en évidence, s'exerce sur les perspectives d'intégration et de promotion sociale des générations plus jeunes ?...

Elles concernent ensuite les effets des contacts permanents entre le français et les langues de la migration. Les langues de la migration sont-elles une menace pour l'avenir du français, parce qu'elles y feraient « entrer » de nouvelles formes langagières (emprunts, alternances codiques, etc.) peu appropriées, parce qu'elles susciteraient une baisse générale de la qualité d'expression, ou encore parce qu'elles se substitueraient à lui dans certaines aires géographiques ou dans certains domaines de la communication ? Sont-elles au contraire une chance d'enrichissement, de revitalisation, de redynamisation ? Quelle est finalement, ici, la part du mythe et de la réalité ? de l'idéologie ? de l'économie ?...

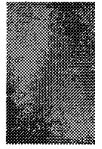
Elles concernent aussi, de manière privilégiée, l'école : les enfants d'autres origines linguistiques influencent-ils l'enseignement du français dans les classes ? Pénalisent-ils, comme on l'entend souvent, les élèves autochtones ? En quoi ? Quelles didactiques faudrait-il développer pour mieux prendre en considération l'hétérogénéité des classes ? Faudrait-il promouvoir une politique plus volontariste d'enseignement de la langue, afin d'en renforcer la diffusion et la qualité ?...

C'est bien l'avenir de la langue française qui est ici concerné : va-t-on pouvoir, de plus en plus, vivre et travailler dans n'importe quel pays en ne maîtrisant que l'anglais (et sa langue d'origine) ? Ou la langue française peut-elle constituer un creuset pour une véritable intégration de populations nouvelles, une « langue commune » préparant à une citoyenneté volontairement partagée ? Et les migrants, en retour, ne vont-ils pas jouer un rôle de « diffuseurs » de la langue et de la culture francophones, dans le cas où – sans avoir été chassés, et désabusés... – ils retournent dans leur pays d'origine ?

Toutes ces questions s'inscrivent finalement dans les orientations clés d'une linguistique socialement impliquée, à savoir :

- ***Une orientation sociolinguistique, historique et géographique***

La situation actuelle, dans les quatre pays concernés, est abordée ici à travers diverses études-bilans relatives à des périodes historiques (l'« après » Loi 101 au Québec par exemple), à des moments d'évolution et de changement, à des zones-clés, particulièrement touchées par la migration (Jura bernois, Montréal...), à des lieux



sociaux significatifs (les interactions en milieu hospitalier, l'école, l'entreprise...), des catégories sociales pertinentes (le cas des femmes, souvent marginalisées).

- ***Une orientation linguistique et psycholinguistique***

A ces considérations d'ordre sociolinguistique sont ajoutées en permanence – c'est le rôle des linguistes – des considérations d'ordre (psycho)linguistique portant sur la manière dont se déroule l'intégration progressive d'une seconde (parfois troisième, quatrième...) langue dans le répertoire d'un individu et sur les conditions qui semblent favoriser ou empêcher cette intégration. Dans cette optique, et dans la perspective d'un répertoire langagier nécessairement plurilingue, on ne peut s'interroger sur l'intégration linguistique sans s'interroger en même temps sur l'évolution de la première langue des migrants, leur langue d'origine, dans le contexte nouveau de la région d'accueil.

Il s'agit donc ici de susciter une réflexion sur les conditions linguistiques et psycholinguistiques qui apparaissent les plus favorables à une intégration « équilibrée », prenant appui sur l'individu dans sa totalité et sur le répertoire langagier qui est le sien<sup>6</sup>.

- ***Une orientation pédagogique et didactique***

De nombreuses contributions portent d'une part sur la situation des enfants migrants dans les systèmes scolaires des pays francophones, d'autre part sur les démarches didactiques à promouvoir pour améliorer cette situation, souvent insatisfaisante, et permettre aux élèves allophones de réussir aussi bien que leurs camarades autochtones<sup>7</sup>.

- ***Une orientation « politique »***

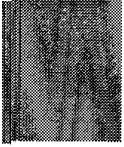
Différentes contributions portent sur la manière dont les instances politiques des différents pays francophones gèrent ces questions linguistiques. La comparaison des situations qui prévalent dans les différents contextes nationaux fournit ainsi la base pour des échanges stimulants et une meilleure compréhension des enjeux et des possibilités d'une action efficace et concertée.

Ce dernier volet débouche par conséquent sur des « pistes pour l'avenir » et ouvre de nouvelles perspectives de réflexion et d'action à développer, aux plans juridique, scolaire, institutionnel, voire dans la vie quotidienne et associative (réseaux d'échanges de savoirs, cours de langues pour adultes, etc.).

---

<sup>6</sup> Il serait intéressant à ce propos de s'inspirer du Portfolio européen des langues, développé dans le cadre du Conseil de l'Europe, qui constitue un outil permettant de valoriser l'ensemble des compétences langagières d'un individu, quelle que soit la manière dont elles ont été acquises et quel que soit le statut sociolinguistique des langues concernées.

<sup>7</sup> Voir également à ce propos : Lischer 1997, Doudin 1998, Nicolet & Grossen 2000, etc.



### ■ UN OUVRAGE EN QUATRE PARTIES

L'ouvrage est organisé en quatre parties qui correspondent à différents axes de réflexion<sup>8</sup>.

#### **1. Un état de situation**

---

Il s'agit ici de quatre contributions qui présentent, sous des angles à chaque fois différents, une forme de bilan, de synthèse par rapport à une région, à un problème particulier propre à cette région. Ces données nous offrent ainsi une ouverture vers d'autres contextes qui éclairent en retour celui dans lequel nous travaillons, et que parfois nous n'arrivons plus à voir avec un minimum de distance. Elles nous fournissent une première base de comparaison, nécessaire à une meilleure compréhension

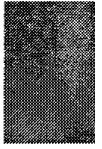
**Jean Renaud** expose les résultats d'une recherche effectuée entre 1989 et 1999 sur un échantillon de 1000 immigrants au Québec, en les comparant à ceux obtenus lors d'une enquête similaire effectuée dès 1969. Il étudie ainsi la place des différentes langues de communication de ces immigrants, leur évolution au cours du temps, dans les interactions privées, publiques et professionnelles, ainsi que la connaissance qu'ont ces derniers du français et de l'anglais après dix ans d'établissement. Ce travail lui permet de mettre en évidence un réel changement des habitudes linguistiques au Québec, une véritable inversion de tendances, que l'auteur tente ensuite d'expliquer par différents facteurs (lois sur la prédominance du français; changements dans les types de populations migrantes; changements économiques au profit des francophones).

**Christine Candide** propose un parcours historique sur 30 ans d'histoire de ce qui a été d'abord appelé «Fonds d'Action et de Soutien» (FAS) et qui vient de changer de dénomination: FASILD. L'auteure montre comment les préoccupations sont progressivement passées de l'accueil à l'insertion sociale dans le cadre d'une installation durable puis à l'intégration des personnes immigrées ou issues de l'immigration. Ce n'est plus, désormais, l'individu isolé mais la famille qui est prise en compte.

Ainsi que l'auteure le montre, l'évolution est comparable lorsqu'on examine l'attitude face à la question linguistique. Alors qu'une ancienne conception, fondée sur l'idée d'un retour, mettait souvent l'accent sur l'importance de la langue d'origine, c'est à présent la connaissance de la langue d'accueil comme «condition nécessaire et indispensable de l'accès à l'autonomie et l'épanouissement individuel, de l'intégration sociale, culturelle et le plus souvent professionnelle» qui est développée.

---

<sup>8</sup> Les quatre axes proposés ici reprennent en grande partie mais pas totalement ceux qui avaient été définis pour le séminaire.

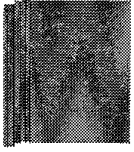


L'auteure souligne toutefois, en présentant les modalités organisationnelles de ces actions, que celles-ci, progressivement transférées à des opérateurs externes, mandatés, ont de fait abouti à une « non-organisation du droit à l'apprentissage de la langue », autrement dit à l'inefficacité de cette politique linguistique. Elle prône à l'inverse une politique mieux structurée, relevant de la responsabilité à la fois des personnes concernées et de l'Etat, fondée à la fois sur des droits et des devoirs.

**Guy Jucquois** place résolument sa contribution dans un contexte sociolinguistique et politique large, situant la question de l'intégration des migrants et des langues liées à la migration dans la perspective de la mondialisation actuelle et, contre l'uniformisation du monde, d'une défense de la diversité et de la démocratie. Dans ce contexte, un dialogue interculturel, désormais égalitaire, est nécessaire. Et c'est dans cette perspective qu'il s'agit d'envisager de nouvelles pistes didactiques permettant de relever les véritables défis à venir : l'apprentissage de plusieurs langues, le respect des langues d'origine, l'amélioration de l'enseignement du français, pour les natifs et les allophones, et la mise en place de partenariats avec d'autres communautés linguistiques.

L'auteur examine alors quelques-unes des innovations qui ont été tentées ces dernières années en Communauté française de Belgique. Il s'intéresse d'abord aux expériences d'immersion, mettant en évidence quelques-unes des conditions qui en déterminent le succès et en expliquent les difficultés. Puis il examine les « ELCO » (enseignements de langues et cultures d'origine) pour tenter d'expliquer pourquoi les résultats obtenus ne sont le plus souvent guère satisfaisants. L'auteur aboutit en conclusion à prôner une véritable politique de partenariat, fondée sur la réciprocité, avec d'autres communautés linguistiques, et consistant en des enseignements immersifs et intégrés de « LSPO » (langues standard des pays d'origine) ouverts à tout le monde et non seulement aux ressortissants de ces communautés !

Le texte de **Frédéric Chiffelle** se situe en quelque sorte à la frontière de notre problématique, puisqu'il porte non pas sur l'intégration de communautés migrantes extérieures au pays mais sur l'évolution de la situation linguistique, entre la fin du XX<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui, dans le Jura romand, région située à la frontière du territoire francophone et qui a connu d'importantes migrations germanophones. Dans une perspective de géographie linguistique, sur la base de nombreuses données statistiques et de discours recueillis lors d'enquêtes, l'auteur montre ainsi qu'après une phase indéniable de germanisation, celle-ci s'est arrêtée au début du XX<sup>e</sup> siècle pour faire place au contraire à un processus de re-francisation qui s'explique par différents facteurs : changements économiques ; rôle de l'école ; tensions politiques liées à la création du canton du Jura ; impact du fameux principe de *territorialité des langues* qui, allié à celui de la *liberté des langues*, constitue le cadre constitutif de la politique des



## Introduction

langues en Suisse; facteurs linguistiques et psychosociologiques. L'auteur conclut ainsi que la crainte souvent affirmée d'une germanisation du Jura francophone n'est plus aujourd'hui qu'un mythe.

### **2. L'intégration scolaire des élèves allophones**

---

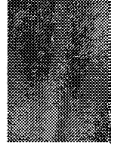
Les contributions qui composent cette deuxième partie fournissent eux aussi un panorama, mais plus spécifiquement centré cette fois sur la situation des élèves allophones dans les différents systèmes scolaires.

**Simone Forster** présente la situation en Suisse, en replaçant la problématique scolaire dans le contexte plus large de la politique migratoire. Elle compare les modalités d'intégration et de soutien des élèves dans les différents cantons, évoque la situation particulière, et difficile, des requérants d'asile et souligne les grandes différences qu'on peut constater d'un canton à l'autre, à la fois pour ce qui concerne la manière d'organiser le soutien apporté dans l'apprentissage de la langue locale (classes d'accueil, cours de soutien...), le nombre de langues d'origine prises en compte, la manière d'intégrer ces cours, etc. En conclusion, elle rappelle judicieusement que l'école a toujours assumé une importante fonction d'intégration et que, avant les migrants, dès la fin du XX<sup>e</sup> siècle, ce sont les classes populaires, les « enfants du peuple », parfois patoisants, qu'il avait fallu intégrer!

**Marie Lazaridis** présente quant à elle un historique de la manière dont l'école française a, depuis les années 70, pris en charge l'accueil des enfants de migrants et leur apprentissage de la langue française. Elle met d'abord en évidence diverses ambiguïtés de cette prise en charge, entre autres la confusion observée entre « élèves étrangers nouvellement arrivés en France » et « élèves étrangers nés en France » – qui conduit finalement à « installer des élèves du système scolaire français dans une situation d'éternels étrangers » –, celle entre langue nationale du pays d'origine et langue du milieu familial et social des enfants, ou encore, et surtout, celle entre maîtrise du français et potentiel scolaire.

Elle présente ensuite quelques clarifications et propositions, autour des types d'élèves concernés, des notions de langue maternelle et d'élève « non francophone », des méthodologies à mettre en oeuvre (de type « français langue seconde » plutôt que « français langue étrangère »), etc. ; et elle suggère – comme Jucquois d'ailleurs – de mieux intégrer les enseignements de langue et culture d'origine à l'ensemble des enseignements de langues vivantes, autrement dit en cessant d'assigner des langues à des publics spécifiques!





Comme l'auteure le souligne, « l'accès à la connaissance de la langue de la société d'accueil est le premier principe d'hospitalité que celle-ci se doit d'offrir à l'étranger qui arrive ». Mais, en accroissant la cohérence entre l'enseignement dans les classes d'accueil et celui des classes ordinaires, il faut clairement distinguer, selon elle, ce qui relève d'actions spécifiques et ce qui relève, finalement, du droit commun. Une telle clarification est nécessaire pour toute politique d'intégration.

Dans son étude sur « Les usages linguistiques en milieu pluriethnique montréalais », **Marie Mc Andrew** s'interroge sur l'importance pour les jeunes de la langue française dans différents contextes sociaux et relationnels (salles d'écoles, couloirs, cours de récréation, bande d'amis, fratrie...). Et ses résultats montrent, dans une mesure dépassant les attentes, que la langue française se trouve être préférée et partagée par les jeunes immigrants de tous horizons linguistiques ! Ces bons résultats obtenus sur les nouvelles générations sont, selon l'auteure, le fruit d'un *projet migratoire permanent* qui permet aux individus de devenir citoyens après seulement trois ans passés sur le territoire canadien. La scolarisation obligatoire en langue française devient de ce fait une forme d'accès direct à l'intégration et donc d'identification à la nouvelle culture, plutôt qu'un facteur de discrimination.

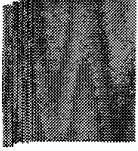
Si, jusqu'ici, l'accent a avant tout été mis sur le rôle de l'école et sur l'apprentissage du français dans une perspective d'intégration, **Catherine Girard-Lamoureux** s'interroge plutôt sur l'après-école et sur la persistance de la langue acquise dans d'autres domaines de vie. Elle présente ainsi une étude portant sur l'influence de la langue de scolarisation – autrement dit, depuis la « Loi 101 », l'obligation d'être scolarisé en français – sur les usages linguistiques des allophones et montre que le français appris à l'école se mélange peu à peu à la culture familiale jusqu'à être intégré comme langue quotidienne. Plus tard, sur le lieu de travail par exemple, c'est alors souvent cette même langue qui sera partagée pour communiquer. L'auteure remarque toutefois que ce choix n'est pas exclusif et permet de sauvegarder la langue et la culture d'origine : l'usage de la langue apparaît ainsi comme un moyen d'adaptation aux différents contextes de vie.

### **3. La langue et son apprentissage**

---

Les contributions de cette troisième partie sont plutôt centrées sur les conditions didactiques et linguistiques qui peuvent influencer sur l'apprentissage de la langue d'accueil, en relation avec le maintien de la langue d'origine.

**Jean-Louis Chiss** aborde la question de l'apprentissage dans une perspective didactique, en la situant par rapport à la problématique plus globale de l'enseigne-



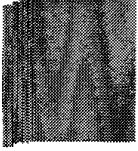
## Introduction

ment du français face aux hétérogénéités linguistiques, sociales et culturelles. Il souligne d'emblée la nécessité de dépasser la caractérisation de « non francophone » attachée de manière trop privative aux élèves issus de l'immigration et de reconnaître leur plurilinguisme. Il s'agit aussi de replacer la réflexion dans un cadre plus général qui est celui de la prise en compte des normes et des variations de la langue et du – ou des – modèle(s) de français à enseigner. C'est ainsi à une analyse sociolinguistique que l'auteur nous invite, à propos des usages et représentations de la langue française, à propos aussi des pratiques langagières des jeunes immigrés.

Ce cadre étant posé, l'auteur présente ensuite quatre orientations principales pour la formation et le travail dans les classes d'initiation et d'accueil, mais certainement pertinentes aussi pour une réflexion à propos des classes « ordinaires ». Cette réflexion sur les problèmes liés à l'hétérogénéité linguistique devrait ainsi conduire à un renouvellement de la didactique de la langue *en général*, renouvellement fondé sur les spécificités propres au « français langue seconde » et ouvert au plurilinguisme.

La contribution de **Marc Wilmet** donne un éclairage résolument linguistique aux réflexions à propos de l'apprentissage de la langue. L'auteur nous invite d'abord à adopter une position « anti-normative », proposant de *baisser la barre* des exigences en privilégiant avant tout les fonctions référentielle, expressive et conative du langage. Mais c'est surtout la grammaire scolaire qui est ici discutée : à quoi sert-elle vraiment ? Que faut-il enseigner ? Telle qu'elle est abordée aujourd'hui à l'école, la grammaire est un casse-tête pour les allophones. Il faut par conséquent la simplifier afin de la rendre plus fonctionnelle. En revanche, il est possible, en s'appuyant sur les acquis de la grammaire scientifique, de mieux comprendre les mécanismes fondamentaux constitutifs de la compétence et, dès lors, d'aider les usagers non natifs à acquérir cette compétence ! Wilmet illustre son propos autour de trois exemples éclairants : l'article, la place de l'adjectif « qualificatif » et l'accord du participe passé.

Le texte de **Marinette Matthey** met en évidence les liens existant entre l'apprentissage d'une langue et les processus de socialisation. L'auteure fonde ses réflexions sur l'étude de discours produits dans différents contextes sociaux par une jeune immigrante scolarisée en Suisse romande et ses interlocuteurs. Elle s'attache ainsi à relever et discuter les *observables discursifs du processus d'acquisition* présents dans ces discours, pour montrer que de telles traces de processus d'apprentissage se retrouvent dans tous les types d'interactions, et non pas uniquement dans des contextes d'apprentissage explicite. Cela montre que les interactions extrascolaires, participant du processus d'intégration sociale, doivent elles aussi être considérées comme autant d'occasions d'apprentissage de la langue cible, dont la didactique des langues devrait tenir compte. Cette contribution montre en outre que la connaissance de plusieurs langues n'est pas un obstacle à l'apprentissage linguistique, mais bien



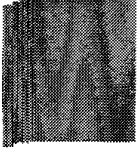
## Introduction

ment du français face aux hétérogénéités linguistiques, sociales et culturelles. Il souligne d'emblée la nécessité de dépasser la caractérisation de « non francophone » attachée de manière trop privative aux élèves issus de l'immigration et de reconnaître leur plurilinguisme. Il s'agit aussi de replacer la réflexion dans un cadre plus général qui est celui de la prise en compte des normes et des variations de la langue et du – ou des – modèle(s) de français à enseigner. C'est ainsi à une analyse sociolinguistique que l'auteur nous invite, à propos des usages et représentations de la langue française, à propos aussi des pratiques langagières des jeunes immigrés.

Ce cadre étant posé, l'auteur présente ensuite quatre orientations principales pour la formation et le travail dans les classes d'initiation et d'accueil, mais certainement pertinentes aussi pour une réflexion à propos des classes « ordinaires ». Cette réflexion sur les problèmes liés à l'hétérogénéité linguistique devrait ainsi conduire à un renouvellement de la didactique de la langue *en général*, renouvellement fondé sur les spécificités propres au « français langue seconde » et ouvert au plurilinguisme.

La contribution de **Marc Wilmet** donne un éclairage résolument linguistique aux réflexions à propos de l'apprentissage de la langue. L'auteur nous invite d'abord à adopter une position « anti-normative », proposant de *baisser la barre* des exigences en privilégiant avant tout les fonctions référentielle, expressive et conative du langage. Mais c'est surtout la grammaire scolaire qui est ici discutée : à quoi sert-elle vraiment ? Que faut-il enseigner ? Telle qu'elle est abordée aujourd'hui à l'école, la grammaire est un casse-tête pour les allophones. Il faut par conséquent la simplifier afin de la rendre plus fonctionnelle. En revanche, il est possible, en s'appuyant sur les acquis de la grammaire scientifique, de mieux comprendre les mécanismes fondamentaux constitutifs de la compétence et, dès lors, d'aider les usagers non natifs à acquérir cette compétence ! Wilmet illustre son propos autour de trois exemples éclairants : l'article, la place de l'adjectif « qualificatif » et l'accord du participe passé.

Le texte de **Marinette Matthey** met en évidence les liens existant entre l'apprentissage d'une langue et les processus de socialisation. L'auteure fonde ses réflexions sur l'étude de discours produits dans différents contextes sociaux par une jeune immigrante scolarisée en Suisse romande et ses interlocuteurs. Elle s'attache ainsi à relever et discuter les *observables discursifs du processus d'acquisition* présents dans ces discours, pour montrer que de telles traces de processus d'apprentissage se retrouvent dans tous les types d'interactions, et non pas uniquement dans des contextes d'apprentissage explicite. Cela montre que les interactions extrascolaires, participant du processus d'intégration sociale, doivent elles aussi être considérées comme autant d'occasions d'apprentissage de la langue cible, dont la didactique des langues devrait tenir compte. Cette contribution montre en outre que la connaissance de plusieurs langues n'est pas un obstacle à l'apprentissage linguistique, mais bien



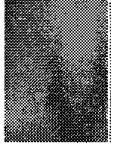
## Introduction

ment du français face aux hétérogénéités linguistiques, sociales et culturelles. Il souligne d'emblée la nécessité de dépasser la caractérisation de « non francophone » attachée de manière trop privative aux élèves issus de l'immigration et de reconnaître leur plurilinguisme. Il s'agit aussi de replacer la réflexion dans un cadre plus général qui est celui de la prise en compte des normes et des variations de la langue et du – ou des – modèle(s) de français à enseigner. C'est ainsi à une analyse sociolinguistique que l'auteur nous invite, à propos des usages et représentations de la langue française, à propos aussi des pratiques langagières des jeunes immigrés.

Ce cadre étant posé, l'auteur présente ensuite quatre orientations principales pour la formation et le travail dans les classes d'initiation et d'accueil, mais certainement pertinentes aussi pour une réflexion à propos des classes « ordinaires ». Cette réflexion sur les problèmes liés à l'hétérogénéité linguistique devrait ainsi conduire à un renouvellement de la didactique de la langue *en général*, renouvellement fondé sur les spécificités propres au « français langue seconde » et ouvert au plurilinguisme.

La contribution de **Marc Wilmet** donne un éclairage résolument linguistique aux réflexions à propos de l'apprentissage de la langue. L'auteur nous invite d'abord à adopter une position « anti-normative », proposant de *baisser la barre* des exigences en privilégiant avant tout les fonctions référentielle, expressive et conative du langage. Mais c'est surtout la grammaire scolaire qui est ici discutée : à quoi sert-elle vraiment ? Que faut-il enseigner ? Telle qu'elle est abordée aujourd'hui à l'école, la grammaire est un casse-tête pour les allophones. Il faut par conséquent la simplifier afin de la rendre plus fonctionnelle. En revanche, il est possible, en s'appuyant sur les acquis de la grammaire scientifique, de mieux comprendre les mécanismes fondamentaux constitutifs de la compétence et, dès lors, d'aider les usagers non natifs à acquérir cette compétence ! Wilmet illustre son propos autour de trois exemples éclairants : l'article, la place de l'adjectif « qualificatif » et l'accord du participe passé.

Le texte de **Marinette Matthey** met en évidence les liens existant entre l'apprentissage d'une langue et les processus de socialisation. L'auteure fonde ses réflexions sur l'étude de discours produits dans différents contextes sociaux par une jeune immigrante scolarisée en Suisse romande et ses interlocuteurs. Elle s'attache ainsi à relever et discuter les *observables discursifs du processus d'acquisition* présents dans ces discours, pour montrer que de telles traces de processus d'apprentissage se retrouvent dans tous les types d'interactions, et non pas uniquement dans des contextes d'apprentissage explicite. Cela montre que les interactions extrascolaires, participant du processus d'intégration sociale, doivent elles aussi être considérées comme autant d'occasions d'apprentissage de la langue cible, dont la didactique des langues devrait tenir compte. Cette contribution montre en outre que la connaissance de plusieurs langues n'est pas un obstacle à l'apprentissage linguistique, mais bien



un outil complexe permettant au sujet de gérer des identités culturelles diverses et d'effectuer des tâches différenciées. Tout le répertoire linguistique est en effet mobilisé pour mener à bien les échanges, en assumant différents rôles et en visant différents buts communicatifs.

#### **4. Langue, travail et société**

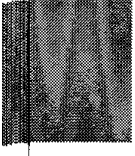
---

Les contributions de la dernière partie portent sur des aspects et contextes différents de l'apprentissage du français et de l'intégration : milieu hospitalier, monde du travail, intégration des femmes. Elles complètent et élargissent ainsi le tableau qui se dégage de l'ensemble de l'ouvrage.

L'article d'**Alexandre Bischoff**, sorte d'étude de cas, présente une recherche conduite dans le contexte très spécifique des problèmes linguistiques apparaissant dans les relations soignant-soigné, lors des visites sanitaires de frontière imposées aux requérants d'asile, à Genève. Cette contribution montre à quel point les questions linguistiques peuvent avoir des conséquences éminemment concrètes pour la vie quotidienne des migrants : l'analyse comparative de la compétence linguistique du personnel soignant (ou d'un proche du patient fonctionnant en tant qu'interprète) avec celle des patients (tels les demandeurs d'asile) montre en effet qu'une « non-concordance » langagière représente un grave facteur de risque, pouvant par exemple conduire à une sous-estimation des symptômes psychologiques et, en conséquence, à des suivis médicaux inappropriés. Ces observations mettent aussi en évidence le rôle primordial de l'interprète (ou des connaissances linguistiques de l'infirmière) et fournissent ainsi de nouvelles pistes pour une politique d'intégration efficiente.

L'article de **Claire Chamberland**, centré sur l'exemple particulier de l'île de Montréal, où la majorité des migrants arrivant au Québec choisissent de s'installer, et où la très forte concurrence de l'anglais rend les milieux du travail peu propices à un apprentissage par immersion du français de façon naturelle, discute certains des efforts entrepris par l'Etat du Québec dans sa visée de francisation de la population. Il souligne le rôle primordial des milieux de travail en tant que contextes intégrateurs, et donc leur place comme lieux stratégiques pour une intégration en français des immigrants. L'auteure s'intéresse alors, en l'illustrant au moyen de l'étude de quelques cas où elle a été appliquée, à la stratégie du gouvernement québécois qui consiste à offrir des cours de français aux immigrants sur leur lieu de travail et en harmonie avec celui-ci.

**Ana Maria Witzig-Marinho**, enfin, s'intéresse spécifiquement à la situation des femmes migrantes, souvent oubliées dans les études sur la migration. Après avoir



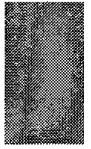
## Introduction

présenté quelques données statistiques permettant de préciser leur profil (âge, situation avant la migration, raisons de la migration...), l'auteure se penche sur la question de l'apprentissage de la langue d'accueil. Tout en relevant l'importance de la formation professionnelle, elle présente en particulier le programme de cours de langue qui a été mis en place par les autorités fédérales pour contribuer à une meilleure intégration de populations migrantes qui restent généralement en marge des offres habituelles. Elle conclut en soulignant le rôle important que jouent certaines personnes-clés, certaines médiatrices des communautés, qui servent en quelque sorte de pont entre les cultures et, surtout, le rôle joué par les femmes pour une migration et une intégration réussies, par exemple pour ce qui concerne le parcours scolaire des enfants.

### **Derrière les langues, des personnes**

Félicienne, Tamar ou Ayako... Quelques migrants parmi d'autres, des parcours souvent semés d'embûches, des identités souvent « morcelées », « déchirées » entre ici et là-bas... Le support pour exprimer le vécu, pour parler de cette identité et donc pour la construire, passe le plus souvent par la langue ou plus exactement par les langues dont ces migrants sont les détenteurs. C'est là, une fois de plus, souligner l'importance de l'apprentissage de la langue d'accueil pour l'intégration et, plus généralement, pour être quelqu'un là où on vit. Que signifie pour Ayako ou Vassili de parler le français ? Comme l'évoque Kundera (*cf. exergue*), dans la problématique de ces Actes, **il y a d'abord des personnes**, des femmes, des hommes, des enfants qui sont amenés, pour des raisons diverses, à vivre dans une région dont, en général, ils ne parlent pas – encore – la langue, qui « marche[nt] dans un espace vide au-dessus de la terre sans le filet de protection que tend à tout être humain le pays qui est son propre pays, où il a sa famille, ses collègues, ses amis, et où il se fait comprendre sans peine dans la langue qu'il connaît depuis l'enfance ».

Pour les aider à trouver une place dans leur nouvel environnement, il est donc fondamental de mettre en place des moyens qui favorisent l'apprentissage de la langue, à l'école, au travail, dans la vie associative... C'est d'ailleurs aussi dans la mesure où ces « nouveaux francophones » seront à l'aise avec cette nouvelle langue, s'y sentiront bien, que la langue française elle-même pourra bénéficier de leur présence, par l'apport d'expressions et de mots nouveaux, issus des différentes cultures d'origine, par de nouveaux accents qui donnent à la langue sa saveur, enfin par la diffusion de la langue lorsque ces nouveaux « ambassadeurs » de la langue française retournent chez eux, pour des vacances ou plus durablement.



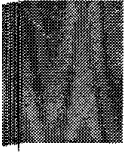
Mais parler de la langue d'accueil, du français, ne doit pas nous faire oublier que les migrants ne sont pas seulement des francophones en devenir, et encore moins des « non francophones » ! Que faire de leur première langue ?... Cette langue connue depuis l'enfance, quelle place tient-elle dans la vie des migrants, lorsqu'en s'intégrant ils apprennent petit à petit le français. On ne peut donc parler d'intégration linguistique sans s'interroger simultanément sur le développement de la langue première.

Comme nous le rappelle ici encore Kundera, l'importance du rôle joué par la première langue nous semble devoir être soulignée. Il suffit d'ailleurs, pour bien saisir cela, d'imaginer que nous-même devions nous intégrer dans une région non francophone : quelle serait alors la place que nous ferions au français ?... En étudiant des familles francophones installées en Suisse allemande, pas bien loin de la frontière d'ailleurs, j'ai souvent été frappé par l'importance que la « langue d'origine » occupait pour ces familles, du dictionnaire consulté à chaque fois qu'un doute surgit à la crainte de perdre cette première langue (de Pietro *et al.* 1990)...

Il en va de même pour tous les migrants. Les études à ce propos nous rappellent sans cesse l'importance – fonctionnelle, affective, identitaire – de la première langue, entre autres par des exemples plaisants, tel ce napolitain exilé en Suisse qui, à travers ses « code-switching », parle, dans la même phrase, tantôt de *sole* et tantôt de *neige*...

Notre environnement social est de plus en plus plurilingue. Comme le souligne Jucquois (ici même), il faut préserver cette pluralité, cette diversité, dans le dialogue et la réciprocité. Or, les migrants possèdent justement dans leur répertoire langagier des trésors qui ne demandent qu'à être partagés.

C'est pourquoi les organismes linguistiques qui ont organisé le Séminaire à la base de cet ouvrage et qui ont choisi de traiter cette thématique ont souhaité que les propos échangés, les réflexions partagées, les propositions lancées ne restent pas simplement un vœu pieux. L'enjeu des travaux présentés ici, c'est bien de soutenir des politiques linguistiques, certes différentes dans chaque région ou pays francophone concerné mais qui toutes partagent ce souci d'être au service des gens, des citoyens. Comme le souligne J.-M. Klinkenberg, ancien président du Conseil supérieur de la langue de la Communauté française de Belgique, « la langue est pour le citoyen, et non le citoyen pour la langue » (1995). Pour concrétiser cet objectif, les organismes organisateurs ont poursuivi entre eux les réflexions entamées lors du Séminaire jusqu'à aboutir à des « Recommandations » destinées à leurs autorités politiques respectives et qui sont bien évidemment reprises dans cet ouvrage.



## Introduction

### Bibliographie

- Blondin, Chr. & Mattar C. [Eds] (2003). *S'ouvrir aux langues et aux cultures grâce à l'éveil aux langues*. Université de Liège, Service de Pédagogie expérimentale.
- Candelier, M. (dir.). (2003). *EVLANG: l'éveil aux langues à l'école primaire: bilan d'une innovation*. Bruxelles: De Boeck.
- De Goumoëns, C., De Pietro, J.-F. et Jeannot, D. (1999). Des activités d'éveil au langage et d'ouverture aux langues à l'école: vers une prise en compte des langues minoritaires. *Bulletin VALS/ASLA*, 69(2), 7-30.
- De Pietro, J.-F., Lüdi, G. et Papaloizos, L. (1990). Une communauté francophone en milieu germanophone: identité linguistique et réseaux de sociabilité dans la ville de Bâle. *Langage et société*, 50/51, 93-117.
- De Pietro, J.-F. et Matthey, M. (1993). Comme Suisses romands on emploie déjà tellement de germanismes sans s'en rendre compte.... In M. Francard (éd.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques: actes du colloque de Louvain-La-Neuve, 10-12 novembre 1993*. Vol. 1 (p. 121-136). Louvain-La-Neuve: Institut de linguistique.
- De Pietro, J.-F. (1995). Francophone ou Romand?: qualité de la langue et identité linguistique en situation minoritaire. In J.-M. Eloy (éd.), *La qualité de la langue?: le cas du français* (p. 223-250). Paris: Champion.
- Doudin, P.-A. (1998). *Scolarisation des enfants portugais en Suisse: rapport d'experts*. Berne: CDIP.
- Klinkenberg, J.-M. (1995). *A qui appartient la langue?* La revue nouvelle, t. CII, 90-97.
- Lischer, R. (1997). *Intégration: une histoire d'échecs?: les enfants et les adolescents étrangers face au système suisse de formation*. Berne: Office fédéral de la statistique (OFS).
- Lüdi, G. et Py, B. (éds). (1995). *Changement de langage et langage du changement: aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*. Lausanne: L'Age d'homme.
- Nicolet, M. et Grossen, M. (2000). *Echec scolaire des élèves migrants, transmission de savoirs et interactions sociales en classe: rapport final*. Berne: Programme national de recherche « Migrations et relations interculturelles ».
- Perregaux, Chr., de Goumoëns, Cl., Jeannot, D. & de Pietro, J.-F. [Dir.] (2003). *Education et ouverture aux langues à l'école*. Neuchâtel, Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin – Secrétariat général (2 volumes + brochure d'accompagnement) (Auteurs des activités : Claudine Balsiger, Claudia Berger, Janine Dufour, Lise Gremion, Danièle de Pietro, Elisabeth Zurbruggen).